

LA FNASCE

(Fédération Nationale des Associations de Sport, de Culture et d'Entraide)

La Fédération Nationale des Associations Sportives Culturelles et d'Entraide de l'Équipement (FNASCEE) est créée en 1969 à l'initiative de son Président fondateur, M. Jean COUTAREL.

Depuis 2010, elle prend le nom de FNASCE, et est rattachée aux MTES et MCT.

Elle regroupe aujourd'hui environ 40 000 adhérents au sein de 117 ASCE réparties en 18 régions.

Sous le sigle FNASCE se sont rassemblées les ASCE, présentes dans toute la France et animées par des bénévoles. Leurs objectifs sont de développer et promouvoir des actions dans 3 domaines principaux :

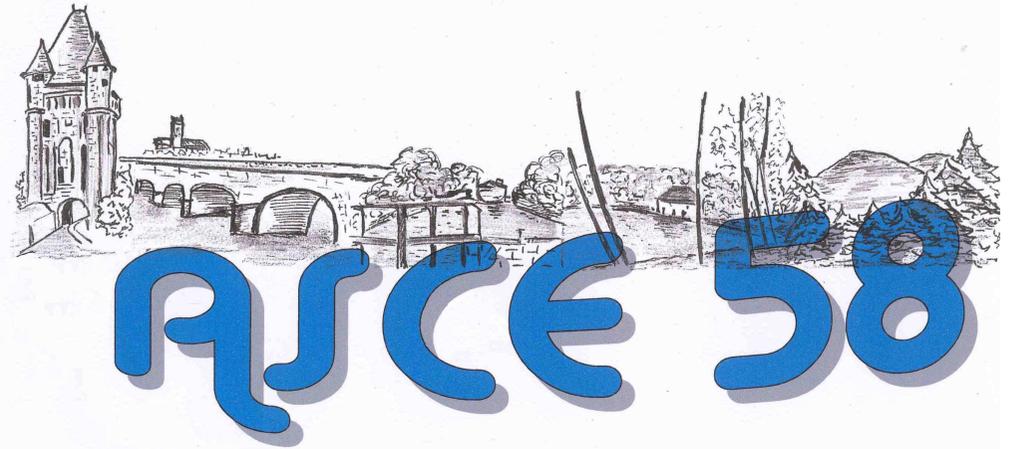
Sports : La FNASCE s'efforce de trouver pour tous, un moyen de s'initier ou de s'exprimer à travers de nombreuses disciplines représentées par des challenges nationaux pouvant attirer jusqu'à 800 participants (challenges de football, bowling, ski, cyclisme, pétanque, tennis, voile, etc.)

Culture : Outre le Festival National du Spectacle organisé chaque année, d'autres manifestations (concours, expositions d'œuvres d'art, etc.) permettent aux nombreux ascéistes de développer et de faire connaître leur talent.

Entraide : la FNASCE propose à tous, sans distinction d'origine, de classe ou de fonction, des lieux et des occasions de rencontres, des séjours gratuits pour les agents et leur famille, des séjours en unités d'accueil à moindre coût dans toute la France,

La fédération possède, par ailleurs, de nombreux partenaires notamment pour les séjours de vacances (Azuréva, Pierre et Vacances...).

Enfin, le réseau des ASCE permet d'obtenir des tarifs réduits dans toute la France (parc d'attractions, Château de St Fargeau, ...



Association Sportive, Culturelle et d'Entraide de la Nièvre



2, rue des Pâtis – BP 30069 – 58020 NEVERS Cedex
Permanence les mardis de 12h30 à 13h30 : 03.86.71.70.08

ADHESIONS

Pour adhérer à l'ASCE 58, une cotisation annuelle, inférieure à 15€, est requise. Cette cotisation ouvre pour chaque adhérent l'accès à toutes les activités proposées par l'ASCE 58. Les conjoints et enfants de moins de 25 ans sont couverts par la carte de l'adhérent. Ils peuvent donc participer à toutes les activités locales, régionales et nationales.

Membres du comité directeur de l'ASCE 58 Année 2018

Valérie VAILLANT
Vice-Présidente Entraide

Patricia SEDLAK
Trésorière

Christelle GUILLON
VP Entraide adjointe

Alexandre LIVROZET
Trésorier adjoint

Géraldine DUBOS
VP Entraide adjointe

Nathalie DRUOT
Présidente

Catherine ARGAILLOT
Secrétaire

Jean-Jacques SIGOT
Membre/UA

Géraldine DUBOS
Secrétaire adjointe

Alexandre LIVROZET
Vice-Président Sports

Patrick
ANSBERT-ALBERT
1er Vice-Président

Emilie EL BAYADI
Secrétaire adjointe

André GODIER
VP Sports adjoint

Daniel CHOUTIA
Vice-Président Culture

Jaky GENTY
VP Sports adjoint

Bernadette ROBLIN
Membre

Géraldine DUBOS
VP Culture adjointe

LES ACTIVITÉS DE L'ASCE 58

BILLETTERIE

- **cinéma** : 5,70 € (prix public : 9,20 €)
- **bowling** : 5,00 € (prix public : 6,00 €)
- **Salle de jeux Tom et Lili** : 6,00 € (prix public : 8,00 €)
- **Le Pal** : 17€ adulte et 15 € enfant (prix public : 29,50 €)
- **Beauval** : 18€ adulte et 12€ enfant (prix publics : 32,00 €)

Les billets sont vendus lors de la permanence au local de l'ASCE (1^{er} étage Bat G, 2 rue des Pâtis) les mardis de 12h30 à 13h30

AUTRES ACTIVITES

- Participation au challenge de l'entreprise la plus sportive
- Participation aux challenges nationaux (bowling, badminton...)
- Organisation de soirées (cabaret, bowling), de week-end (sortie moto, rando et sorties culturelles dans différentes régions de France).

